



**Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV
du 11 octobre 2016
à la Maison des Associations à Grans**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11/10/2016

Les secrétaires de séances sont Claude Kies Guy Capuano

SOMMAIRE

1. Compte rendu des rencontres nationales de Soulac 2016.....	2
1.1 Palmarès des rencontres nationales.....	2
1.2 Charte de fonctionnement et de gouvernance de la FFCV	2
1.3 Cotisations 2017.....	3
1.4 Elections 2017	4
2. Préparation DEs Rencontres régionales 2017	4
2.1 Bilan des 6 ans de gestion d'Alain Boyer	4
2.2 Jury 2017.....	4
3. La vie des clubs	5
3.1 Gilles MONOD (CAMAP Montpellier).....	5
3.2 Albert PFEIFFER (AICF)	5
3.3 Guy Lombardi (Cine Travelling Marseille)	5
3.4 Guy capuano (salon)	6
3.5 Jean-pierre droillard (CCC Cannes).....	6
3.6 Georges Culpin (V2C Nîmes)	6
3.7 Claude Kies (Fos-sur-Mer).....	7
3.8 Jean Luce (Vidéo Energie Nîmes)	7
4. Jumelage	7
5. Atout Sud de décembre 2016.....	8
6. Questions diverses	8
6.1 Quotas de films au régional	8
6.2 Les Logos.....	8
6.3 Organisation de planning	8
6.4 Nouveaux adhérents.....	8
6.5 Groupon	8
7. L'Unica.....	9
8. Rappel des Décisions prises.....	9
8.1 Formations	9
8.2 Nouveaux adhérents.....	9
8.3 Les rencontres régionales 2017.....	10
8.4 Le site.....	11

Présents : Georges Culpin (Gard-Média), Jean-Pierre Droillard (CCC Cannes), Guy Capuano (ACC Crapone Salon), Guy Lombardi (Ciné-Travelling Marseille), Kamel Chighannou (UAICF Sète), Albert Peiffer (UAICF Sète), Jeanne Glass (ACC Crapone Salon), Gilles Monnot (Montpellier), Alain Boyer (Amis du festival CDLV Ventabren), Jean Luce (Vidéo Energie Nîmes), Claude Kies (Fos-sur-Mer), Daniel Caracci (Velaux)

Absents excusés représentés: Gérard Mougini (Mougins), Jean-Baptiste Miquel (Boulouris), Odile Dalmont



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

Absents non excusés non représentés: Laurent Becker (Velaux), Michael Snurawa (Apt Vidéo)

Préambule : Afin de faciliter la lecture du compte-rendu, les notes des chapitres ne sont pas forcément dans l'ordre chronologique, mais ont été quelquefois regroupées et donc déplacées, car quelquefois, la discussion sortait du sujet traité.

Ouverture de la séance à 10 H 00 par le président **Alain Boyer** qui nous précise :

- le CA est l'instance décisionnelle de l'UMCV et le bureau l'instance exécutive des décisions prises en CA,
- l'importance de la présence des clubs au CA.
- Il remercie les présents (**11 sur 13**) et rappelle que c'est la dernière réunion avant la fin de l'investiture du bureau actuel.

1. COMPTE RENDU DES RENCONTRES NATIONALES DE SOULAC 2016

1.1 PALMARES DES RENCONTRES NATIONALES

Notre région a plusieurs raisons d'être satisfaite : pour la 3ème fois, un film présenté par l'UMCV (« Le dernier trait » du club de Sète) obtient le grand prix du Président de la République. L'UMCV se retrouve pour la 4ème fois consécutive au palmarès des grands prix. D'autres prix et diplômes d'honneur récompensent les œuvres de nos vidéastes.

Autre satisfaction à noter : Les années précédentes, nous avons déploré la défection des réalisateurs pour représenter leur club au forum du National. Cette année, la quasi totalité des réalisateurs était présente à Soulac sur Mer ! Même si sa situation géographique (éloignement et voies d'accès) peut poser problème à certains, nous avons apprécié le charme de cette station balnéaire de l'Atlantique, l'accueil (restauration et logement), les qualités des locaux de projection, la diffusion en direct du forum et de la remise des prix sur retransmis en direct par MDL sur Internet. C'est une ville estivale. Salle un peu petite mais pleine.

Le maire de Soulac a réinvité la FFCV pour le National de 2017.

Alain Boyer a ramené de Soulac le grand prix du président de la république, le prix d'interprétation et le prix du public qui ont donc été remis à Albert Peiffer, président du club de Sète. Jean-Pierre Droillard précise qu'un prix animalier a été remporté par Cristania Bontemps qui est adhérente de la 8ème région au CCCannes, mais inscrite à la FFCV à Paris.

Il y a eu un début de polémique soulevé par un adhérent de la région 1 sur le film de Sète qui est "accusé" d'être professionnel. Philippe Sevestre, Alain Boyer et Albert Peiffer ont rapidement dégonflé cette suspicion en apportant tous les renseignements nécessaires. Dossier clos.

1.2 CHARTE DE FONCTIONNEMENT ET DE GOUVERNANCE DE LA FFCV

Comme d'en beaucoup d'associations, il a été décidé d'établir une charte de fonctionnement et de gouvernance de la FFCV qui sera validée au CA de janvier 2017.



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

1.3 COTISATIONS 2017

L'AG de Soulac a voté l'augmentation de la cotisation de 2 €. On passe ainsi de 34 € à 36 €. Pour les autres cotisations couple, jeune, individuel et personne morale, il n'y a pas eu de vote. Notre trésorier national m'a informé qu'il demande à notre présidente de communiquer les tarifs suivants :

- Cotisation club, Jeunes et personnes morales : pas de changement

Pour tout le reste c'est 2€ de plus qu'en 2016:

- Adhérent club 36 €
- Individuel 52 €
- Couple 52 €
- Somme forfaitaire pour petits clubs de moins de 5
- Club de 2: 104 €
- Club de 3: 156 €
- Club de 4: 208 €

Albert Peiffer émet des craintes car cela se rajoute à d'autres cotisations fédérales.

Il y a aussi la réticence de ceux qui fréquentent nos club et qui tardent ou refusent d'adhérer. (Perte de l'esprit d'association au profit d'une mentalité consumériste). Que faire ? Editer et diffuser pour les nouveaux venus dans les clubs une liste des avantages de l'adhésion à la FFCV. Alain nous en rappelle les avantages et les inconvénients de la formule.

Alain n'a pas pu poser en CA à Soulac par manque de temps la question sur la possibilité de déclarer la cotisation fédérale sur la déclaration d'impôts. Le trésorier national avait indiqué son opposition avec véhémence lors d'un premier échange de mail en 2015. Fort de notre reconnaissance d'utilité publique, des actions d'éducation populaire engagées par des adhérents de la FFCV, de l'absence de contre partie significative aux cotisants par rapport aux non cotisants (ref BOI-IR-RICI-250-20-20120912 chapitre III),

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5868-PGP>

et des conseils fournis par le Directeur régional des impôts, Alain pense que cela est faisable et indique l'impact sur la cotisation (66% de 36€ donne une cotisation réelle FFCV de 12€ par an). Georges Culpin confirme avoir entendu le même discours de son côté concernant d'autres associations reconnues d'utilité publique. Un dossier de rescrit a été monté à l'UMCV et prêt à être envoyé à la Direction Régionale des Impôts. Mais il est préférable qu'un rescrit national soit établi pour éviter les risques de traitements disparates entre les régions. Alain a estimé que cette question devait être abordée en toute sérénité en CA et pas à l'AG de la FFCV à Soulac. Il en parlera au prochain C.A. de la FFCV à Paris et nous déciderons de la suite à donner en fonction du retour de la FFCV. Alain indique déclarer sa cotisation fédérale sur sa déclaration d'impôt depuis 2 ans. Elle est prise en compte sans problème.



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

1.4 ELECTIONS 2017

Aux dernières informations le bureau actuel de CA de la FFCV ne devrait pas se représenter en 2017. Alain BOYER souhaite connaître lors du CA FFCV de janvier 2017 les éventuelles candidatures afin de savoir quels seront nos interlocuteurs en place pour les 3 ans à venir. Le renouvellement du bureau actuel de l'UMCV en dépendra. Alain ne s'engagera pas sans connaître ceux qui prendront en charge la destinée de la FFCV.

2. PREPARATION DES RENCONTRES REGIONALES 2017

2.1 BILAN DES 6 ANS DE GESTION D'ALAIN BOYER

Alain Boyer dresse le bilan de 6 années de gestion de l'UMCV et précise les étapes importantes.

En 2011, il y avait 15 clubs, 127 adhérents soit une moyenne de 8.5 adh/club et 7 174€ en caisse.

En 2016, il y a 13 clubs, 108 adhérents soit 8.3 adh/club, 5 300€ et 8 000€ en caisse (UMCV et Les amis FCDLV).

Durant ces 6 ans l'UMCV a acheté, une platine lecture mini DV, un PC portable, un DD multimédia, un DD externe pour sauvegarde les films, une valise de 3 mandarines, une valise de 3 soft box, un vidéo projecteur HD et une valise grand écran transportable.

En 2014 Changement des statuts de l'UMCV pour favoriser la Co gestion de l'UMCV avec les clubs. Tous les présents ce jour sont unanimes pour se féliciter de ce changement.

En 2013 Lancement du jumelage avec la Macédoine. En 2015 venue d'une réalisatrice Macédonienne à nos rencontres régionales, en 2016 un réalisateur de l'UMCV a été invité en Macédoine, en 2016 un film a été réalisé par nos amis Macédoniens, en 2017 nous devrions réaliser un film. Salon en a la charge.

2.2 JURY 2017

Le concours 2017 aura lieu les 12 et 13 mai 2017.

Date limite d'envoi le 15 avril 2017.

Le président du Jury 2017 est Jules Lambert président de la région 6.

Louis Brengarth a décliné notre proposition de présider nos rencontres régionales 2018.

Il y aura 1 représentant de la mairie comme chaque année.

Il est donc demandé aux clubs de proposer 3 jurés.



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

3. LA VIE DES CLUBS

Alain Boyer demande à chaque club de faire le bilan 2016 de la relation club UMCV FFCV et d'exprimer leurs attentes et besoins vis à vis de l'UMCV et de la FFCV.

3.1 GILLES MONOD (CAMAP MONTPELLIER)

Les droits d'auteur : **Gilles MONOD** souhaite la mise en place d'un référent sur les droits d'auteur à la FFCV. Une structure serait souhaitable pour gérer le problème des droits d'auteurs, grâce à un référent facile à contacter. Rappel de l'accord conclu avec la SACEM : exonération pour les musiques d'ambiance dans les projections publiques, déclaration préalable des réalisateurs pour les musiques des films projetés.

Alain Boyer : La FFCV a un accord pour les droits d'organisation des manifestations. Cela ne concerne pas les droits pour les musiques incluses dans les films. Il y a une info sur le site de la FFCV.

Guy Lombardi : Il y a les musiques libres de droit, mais il faut bien distinguer les droits du compositeur, les droits de l'éditeur et ceux de l'interprète du morceau.

C'est le réalisateur qui est responsable d'obtenir les autorisations.

Jeanne Glass affirme que sont exonérées de droits les copies ou les caricatures des musiques signées utilisées dans les films d'amateurs. Une autre suggestion : écrire au groupe de musiciens (ou au soliste) pour obtenir son autorisation. Ils sont souvent d'accord.

Formation sur l'écriture des scénarios. Le club avait un budget de 600 €, mais est ce qu'il n'est pas possible de centraliser.

Alain Boyer rappelle qu'il y avait eu une enquête avec l'organisation de formation. Mais il y a eu beaucoup de défection.

Bilan 2016 : Un peu moins d'adhérents et moins de films.

Est-ce qu'un film peut repasser au régional après avoir été retravaillé ? Oui, mais il faut qu'il y ait eu une évolution significative.

3.2 ALBERT PFEIFFER (AICF)

Formations : Il souhaite des formations « jeux devant la caméra », car il a des demandes de la part de comédiens. Il y a aussi l'étalonnage.

Kamel Chighannou : Peut-on obtenir des accréditations pour aller au festival de Cannes ? Alain Boyer et Jean-Pierre Droillard disent que c'est possible avec la carte FFCV, ou la carte d'un club comme celle du CCCC.

3.3 GUY LOMBARDI (CINE TRAVELLING MARSEILLE)

Cotisation : La mairie organise Vivacité qui est la vitrine des associations. Nous avons eu des potentialités d'adhésions mais les nouveaux membres hésitent à payer la carte fédérale.



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

Alain Boyer : C'est un vieux débat. Statutairement, tous les membres devraient être déclarés. Cela permettrait de faire baisser le prix des cotisations. Le cout de la cotisation est calculé par la division des frais généraux par le nombre d'adhérents. Plus le nombre d'adhérents est grand plus petite sera la cotisation. On sait que tous les clubs ne le font pas pour diverses raisons. Pragmatiquement il faut viser l'intérêt global de notre fédération en prenant en compte malgré tout la diversité et la spécificité des clubs.

3.4 GUY CAPUANO (SALON)

Les jeunes ne restent pas. Ils sont hésitants. On ne sait pas s'ils vont revenir l'an prochain.

On envisage de créer un contrat avec eux. Il faut leur faire comprendre que même s'ils ont une idée, ce n'est pas leur film. Il doit être réalisé en commun.

On fait des ateliers. Les professeurs les contactent. Pas d'attente particulière.

Le 26 novembre, le club de Salon organise un stage de formation animé par le réalisateur Didier Trocq à la salle des Associations de Grans sur le maniement de l'appareil photo Panasonic GH4 pour filmer en 4K.

3.5 JEAN-PIERRE DROILLARD (CCC CANNES)

J'ai fait partie du jury des rencontres régionales 2016. C'était très enrichissant.

Les attentes sont plus vers l'organisation du festival de la créativité qui va devenir le FICA (Festival International de la Création Audiovisuelle). On recherche des contacts dans les autres pays pour la diffusion de ce festival, des adresses.

Jeanne Glass suggère d'aller voir le site de l'Unica.

La vidéo et le diaporama sont scindés en deux : Fiction et découverte. Durée maximum 12 mn. L'inscription est gratuite. Les œuvres doivent être francophones, ou sous-titrées français ou muets.

3.6 GEORGES CULPIN (V2C NÎMES)

Ca ronronne... On est ric-rac car l'effectif s'oriente vers la baisse.

On a un besoin de formation sur l'écriture, l'étalonnage et surtout sur la prise de son.

La production est limitée aux interviews et documentaires. On a fait 2 reportages en 2016. Il n'est pas sûr qu'ils soient présentés au prochain régional.

Le mois prochain, nous allons faire un après-midi du court-métrage pour la 1ère fois. Doit-on parler du terme amateur ?



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

Alain Boyer dit que l'appellation film autoproduit est préférable aujourd'hui. Le terme de festival pourrait être attrayant. Rajouter le patronage de la FFCV et les logos sur l'affiche.

Une aide de l'UMCV est possible en prêt d'écran, de projecteur. ? **Alain Boyer** répond oui.

Est-ce que la FFCV a répondu sur ma question posé l'an passé sur la cotisation et les impôts ? **Alain Boyer** dit oui, voir ci-dessus.

3.7 CLAUDE KIES (FOS-SUR-MER)

Notre club est moribond. On est plus que 2 membres. Pour survivre, nous avons du nous associer à la section photo. On est donc un club Photo-Vidéo. Il n'est pas pensable de faire prendre la carte FFCV à tous les photographes.

Le coté positif, c'est que cela ne nous empêche pas de produire quasiment tous les ans 2 films.

3.8 JEAN LUCE (VIDEO ENERGIE NIMES)

Nîmes : Tout va bien. 3 nouveaux membres en 2016.

Besoins en formation également.

Tous les 1 er jeudi on travaille sur le fonctionnement du matériel. Cela passe bien en théorie, mais il y a un manque de pratique.

D'après **Georges Culpin**, cela pose le problème des retours de formation. La solution passe par l'organisation de stages dans les clubs.

Pour **Alain Boyer**, une démarche payante est de travailler sur des thèmes comme par exemple un mot tiré au hasard et ainsi produire des petits films minutes. C'est ludique et formateur.

4. JUMELAGE

Nous avons reçu Alexandra Chaposka, réalisatrice macédonienne.

L'année suivante, la macédoine a renvoyé l'ascenseur en invitant un couple de l'UMCV.

Mitze Chaposky est rentré dans l'organisation de l'Unica grâce à **Jeanne GLASS**.

Nous avons organisé un concours de scénario. Le réalisateur du scénario gagnant qui tient à garder l'anonymat a mis son prix et son scénario à disposition de l'UMCV.

Les Macédoniens ont déjà produit un film sur la mémoire des poilus tombés sur le front de l'Est pendant la Grande Guerre. On réfléchit à un écho à donner à ce film qui aille dans le sens d'une fraternité France-Macédoine (Docu ? Fiction ?). Dans ce sens, une voie se dessine grâce à l'aide d'un nouvel adhérent du club ACC qui va nous faire visiter le cimetière militaire de St Mandrier où se trouvent les tombes de soldats macédoniens morts dans ces mêmes combats sur le front des Balkans.

Daniel CARACCI a été invité à participer à un jury en macédoine



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

5. ATOUT SUD DE DECEMBRE 2016

Pour l'Atout Sud de décembre c'est Alain Boyer qui va s'en charger. Il demande à recevoir de chaque club un article (*) d'au moins 15 lignes (fichier texte) avec 1 ou 2 photos (en JPG). Dernier délai le 1er novembre.

(*) qui peut être par défaut un compte-rendu d'activité

6. QUESTIONS DIVERSES

6.1 QUOTAS DE FILMS AU REGIONAL

Alain Boyer rappelle qu'au niveau de la région il existe une règle des quotas qui n'a jamais été utilisée. Il ne faut pas hésiter à envoyer des films sachant que le club doit veiller à un minimum de qualité. Il rappelle le rôle du Président de l'atelier pour la sélection des films à présenter aux concours : pas d'élitisme, mais les films doivent respecter les bases du langage cinématographique.

Il dit aussi qu'il reçoit des films directement des réalisateurs, sans la signature du président. Il demande aux présidents de clubs de rappeler à l'ordre leurs réalisateurs.

6.2 LES LOGOS

Albert Pfeiffer : Le logo de la région doit il être utilisé ? oui sur vos affiches et documents

Alain Boyer rappelle le règlement pour les films.

Article 3 Ne sont admis aux concours que les films ayant une amorce avec le logo de l'atelier dont l'auteur est membre, le sigle ou le logo de l'Union régionale de rattachement pour les individuels, le sigle ou le logo de la personne morale (école, lycée etc.) inscrivant un film.

6.3 ORGANISATION DE PLANNING

Organisateur de planning : Il y a Doodle qui est gratuit.

6.4 NOUVEAUX ADHERENTS

Seul 2 clubs ont répondu en 2016 : Velaux et V2C. Relance à faire pour les retardataires par Alain.

6.5 GROUPON

Guy Lombardi a repéré dans Groupon des offres de stages. Les clubs vidéo pourraient faire pareil.



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

7. L'UNICA

L'Unica en Roumanie s'est bien passé et les jeunes invités ont été ravis.

Pour août 2017, c'est en Allemagne près de Dortmund

En 2018, cela se passera en république tchèque.

8. RAPPEL DES DECISIONS PRISES

8.1 FORMATIONS

Compte tenu des besoins de formation, de l'éloignement géographique des clubs, du petit nombre de personnes en charge du bureau de l'UMCV et de leur peu de disponibilité, il est décidé qu'outre les formations organisées par le bureau de l'UMCV, les clubs peuvent organiser des formations ciblées sur leurs besoins (thème, contenu, formateur, etc).

L'UMCV leur apportera une aide financière en contre partie d'une ouverture de ces formations aux autres clubs de l'UMCV.

8.2 NOUVEAUX ADHERENTS

La remise sur la cotisation des nouveaux adhérents est reconduite. Pour les nouveaux adhérents de 2017, il est proposé de rembourser la totalité du reversement de la FFCV, soit 25 % de la cotisation fédérale ex pour 36 € le remboursement sera de 9 €

Suivi des effectifs de l'UMCV



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ARTHECI						6	
Algéo / V2C				2	2	4	6
ANIMATION CINEMA CRAPONNE	15	13	17	14	10	14	10
ASOA Antibes	7	7					
Boulouris						5	5
CAMAP	7	10	10	8	9	12	12
CASL VELAUX	6	12	15	15	12	13	15
CINE ART VISION FOS	4	4	3	2	2	2	2
CINE CAMERA CLUB CANNES	5	4	4	4	1	6	8
CINE TRAVELLING MARSEILLE	16	13	12	15	6	6	7
CLUB VIDEO ENERGIES		8	8	8	8	9	8
CVA	31	26					
FESTIVAL COURTS METRAGES COTE BLEUE	5		7				
FMISM	6	6					
GARD MÉDIA	10	7	5				
Indépendant	1	1	1		1	1	1
La Marelle				1	1	2	2
LES AMIS FESTIVAL COURTS DANS LE VENT			17	18	19	15	13
Les films du barbu				2			
Olivood	3	3					
PAYS D'APT VIDEO	6		3	3		5	6
PCC MOUGINS	2	2	3	4	4	4	5
SAN NARI STUDIO	5	5	7				
UAICF SETE			8	8	15	11	8
Vatos locos	7	6					
nb adherents	136	127	120	104	90	115	108
Nb de clubs	16	15	15	13	11	14	13
Moyenne adh/club	8,5	8,5	8,0	8,0	8,2	8,2	8,3

Ce tableau montre l'impact de la ristourne pour les nouveaux adhérents mise en place en 2015 sur nos effectifs.

Est-ce la baisse de la cotisation pour les nouveaux adhérents ou le fait que l'UMCV prend en compte la demande des clubs qui a enrayé la chute des effectifs (à méditer).

8.3 LES RENCONTRES REGIONALES 2017

Le concours 2017 aura lieu les 12 et 13 mai 2017 à Ventabren Salle Ste Victoire.

La date limite de réception des films est fixée au 15 avril 2017



Compte-Rendu de la réunion du CA de l'UMCV du 11 octobre 2016 à la Maison des Associations à Grans

8.4 LE SITE

Suite au changement de code inopiné et au désistement inattendu de notre webmaster, le bureau a été contraint de fermer l'ancien site payant et ouvrir un nouveau site gratuit.

Ainsi on économise environ 80€ par an. **Alain BOYER** en assure la mise à jour. Les clubs doivent lui faire parvenir leurs informations sous forme de JPG ou Pdf pour téléchargement.

La séance est levée à 16 H 30.

Les secrétaires de séances

Claude Kies

Guy Capuano